

Pour élaborer un projet d'établissement ou de service, un accompagnement méthodologique peut se révéler nécessaire.

La formation

« ÉLABORER UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT / DE SERVICE PARTICIPATIF ET FÉDÉRATEUR »

donnera à vos équipes les outils pour construire un projet avec l'ensemble des parties prenantes.



Public cible

- Cadres du secteur social et médico-social
- Référents Qualité



Prérequis

Aucun



Durée : 1 jour

Sachant qu'une journée correspond à 6h de face-à-face pédagogique et 1h de préparation



Format

En présentiel sur site



Nb participants

12 personnes maximum



Lieu & date

A définir



Méthode pédagogique

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges sur les pratiques
- Travail en groupe



Livrable

Dossier technique



Modalités d'évaluation

Évaluation des apprenants : au cours de la formation, les exercices d'application permettent d'évaluer le niveau d'appropriation de la théorie, ainsi que le degré d'opérationnalité des outils construits.

Évaluation de la formation : questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation. Rappel 3 mois après pour une évaluation à froid.



Accessibilité

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation (support de présentation par exemple). Vous pouvez contacter notre référente handicap à l'adresse email : contact@aphilia-ess.org.

Le cabinet réalisera les adaptations possibles.

Pour une formation dispensée dans vos locaux, vous devez vous assurer de leur accessibilité pour les participants. Pour une formation dispensée hors de vos locaux, le cabinet APHILIA s'en assure.



Tarif

1 500 € hors frais de déplacement du formateur
Financement possible par OPCO (Qualiopi)

Description

Le projet d'établissement, obligatoire depuis la loi du 2 janvier 2002, fait office de feuille de route pour un établissement ou un service. Il fédère les équipes autour des orientations stratégiques sur les 5 ans à venir. Il sert de cadre de référence pour la gestion et le développement, il favorise la cohésion et l'engagement des acteurs au sein de l'établissement.

Objectifs

- Connaître le contenu du projet d'établissement/service répondant aux exigences du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) de mars 2022 et au décret n° 2024-166 du 29 février 2024 ;
- Maîtriser la méthodologie de projet en associant l'ensemble des personnes concernées ;
- Élaborer un document structuré et engageant qui définit la mission, les valeurs, et les axes de développement de l'établissement / du service.

Valorisez le travail fourni par vos équipes, leurs compétences professionnelles et la qualité de votre accompagnement auprès des bénéficiaires, partenaires et autorités.

Contenu de la formation

Le cadre législatif et réglementaire

- La loi du 2 janvier 2002
- Le projet d'établissement dans le CASF
- La réforme de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Les thématiques à inclure dans le projet

- Le repérage des thématiques
- La description des thématiques

La participation des personnes concernées

- La mobilisation des personnes concernées à la réalisation du projet
- La mise en place du Comité de pilotage, de groupes de travail et de questionnaires

La formalisation du projet et le suivi du plan d'action

- La forme du projet
- La conception et le suivi du plan d'action
- La communication en interne et en externe sur le projet

Le + APHILIA Conseil :

Le projet d'établissement clé-en-main !

Au-delà de cette formation, le cabinet APHILIA Conseil peut prendre en charge la rédaction de votre projet d'établissement. Dans le cadre d'une mission de conseil, notre consultant vous accompagnera dans la définition et l'animation de groupes de travail, et proposera à votre comité de pilotage une version rédigée de votre projet.

Pour plus d'informations, contactez-nous !